



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Namur, le 6 décembre 2022

Les fêtes de fin d'année à Namur : Navettes électriques gratuites au centre-ville



Dans le cadre des festivités de fin d'année, la Ville de Namur propose des navettes gratuites du samedi 3 au samedi 31 décembre pour améliorer la mobilité au centre-ville.

Durant la mise en piétonnier, la Ville répond à une sollicitation de l'association des commerçants en proposant des navettes gratuites, qui permettront ainsi de se déplacer aisément dans le centre-ville. Le service est ouvert à tous et toutes mais vise surtout à pouvoir aider les personnes à mobilité réduite ou âgées, celles accompagnées d'enfants en bas âge ou les personnes avec leurs achats de Noël.

Les trajets sont possibles dans le périmètre de la Corbeille (zone délimitée par le chemin de fer, la Meuse et la Sambre) reliant ainsi la gare et la Confluence, ce qui offre une solution de mobilité conviviale tant aux personnes utilisant les transports en commun ou les parkings à proximité qu'aux habitants et habitantes du centre-ville.

La navette circule tous les jours de 11h30 à 18h30 et débute à 14h les samedis après le marché. Une deuxième navette circule en renfort durant les week-ends.

Difficulté de mobilité ? Se rendre dans le piétonnier, au marché de Noël ou dans les commerces ? Rejoindre un arrêt de bus ou votre parking ? Un mot, un geste, la navette fait le reste. Appelez le 0496 604 702 pour réserver votre trajet ou faites signe de la main et la navette vous emmène dans le piétonnier des fêtes.

Pour la première fois, ce sont des véhicules avec un moteur 100% électrique qui circuleront dans la capitale wallonne. Ces petites voitures de golf sont homologuées pour la route et sont adaptées à une circulation urbaine grâce à leur vitesse limitée et leur absence de bruit et de pollution. Le pilotage de ces véhicules est confié à l'asbl #Namur Inc. qui a géré les poussepousse de 2016 à 2022 ainsi que le Tuk-Tuk de Namur depuis le printemps 2021.

Contact presse :

Cabinet Stéphanie Scailquin – Échevine de l'urbanisme, de l'attractivité urbaine et de l'Emploi – 081 24 69 93 – helene.muys@ville.namur.be



La gratuité de ces navettes électriques complète l'offre de mobilité proposée par la Ville de Namur en ce mois de décembre. En effet, grâce à un partenariat avec le TEC, la formule « stationnement + bus » est gratuite sur le P+R de Bouge jusqu'au 8 janvier 2023, à condition de changer son titre gratuit sur le ticket parking au self et de le valider dans le bus. Grâce aux navettes le dernier kilomètre pourra être effectué facilement et gratuitement.

Infos pratiques :

Navette gratuite

Demandes au 0496 604 702

Du dimanche au vendredi de 11h30 à 18h30

Le samedi de 14h00 à 18h30